

Nouvelles de **chez nous** et de partout...

Avril 2024

Vol. 13, n° 4

Revue de la Fédération des associations de familles du Québec

Le mot du président

Le *Soleil* publiait dans son édition du 25 septembre 1999 un texte intitulé *Un Québec poivre et sel*, avec comme sous-titre « Faute de relève, la population commencera à décroître dans une vingtaine d'années ». Prudents, les démographes de la fin du dernier siècle n'écartaient pas la possibilité que des choses imprévues puissent se produire. Mais, personne n'aurait osé prédire que le Québec atteindrait le chiffre de 9 millions d'habitants en 2024, chiffre auquel quelques milliers de personnes se sont déjà ajoutés depuis qu'il a été rendu public. Il est également surprenant que le Canada puisse maintenant compter sur une population de plus de 40 millions d'habitants.

En ce qui a trait au problème de la relève, l'article ajoutait « En 2031, à moins d'un changement majeur, plus de deux millions de Québécois auront atteint le troisième âge. » Il y a 28 ans, en 1996, le Québécois moyen avait 36 ans. Mais, la moyenne d'âge des membres de nos associations était à ma connaissance supérieure à cela. Il n'est donc pas surprenant de constater que la moyenne d'âge des membres de nos associations de familles soit maintenant élevée. Il devient ainsi plus difficile d'assurer la relève de dirigeants qui sont vieillissants. Comme la population croît essentiellement par l'immigration, le bassin des gens qui peuvent s'intéresser aux familles fondatrices du Québec ne va pas s'agrandir, bien au contraire. Tout cela se passe alors que le Québec se métamorphose d'une manière accélérée.

Groupe de réflexion à mettre sur pied

Nous devons faire le point en 2024 sur ce que cela implique pour nous dans les années à venir et sans attendre 2031. S'il y a des gens intéressés à participer à un groupe de réflexion, ils pourront nous



Michel Bérubé

le signaler lors de l'assemblée annuelle de 2024. Je propose ici de mener une réflexion sur l'impact du vieillissement et de la décroissance de notre mouvement. Je pense à la nécessaire adaptation de notre fédération à ces réalités et pas à un nouveau débat sur sa relance. Comme je l'écrivais dans le numéro de janvier, s'il y en a qui se croient capables d'opérer une relance, ils n'auront qu'à nous proposer une nouvelle équipe pour renouveler le présent conseil d'administration. Les membres du conseil actuel ne se croient pas capables, en majorité, de mener une telle opération.

Pour les fins de cette réflexion, il y a lieu de se rappeler que notre fédération n'en a jamais été une comme les autres. Elle regroupe des associations tout comme celle qui sont actives pour les associations sportives, mais sans exercer une quelconque autorité sur ses associations. Quelqu'un a parlé d'une coopérative de services lors de l'assemblée générale de 2021, formule qui aurait été pertinente à une autre

époque, mais qui ne l'est plus maintenant, hormis pour l'hébergement des sites Internet. L'image qui me vient est plutôt celle d'une « association d'associations ». Outre son rôle de courroie de transmission pour les communications ou les assurances, la FAFQ rend moins de services, hormis ceux que des associations demandent directement à Yves Boisvert, par exemple pour le montage d'un bulletin saisonnier. Il n'y a pas lieu pour autant de revenir de nouveau sur les motifs qui militent en faveur du maintien d'une fédération distincte d'autres fédérations comme la Fédération Histoire Québec ou la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.

Peut-être devons-nous envisager de gérer notre organisation sur le modèle d'une fondation car nous avons des avoirs importants qui vont continuer à fructifier, non seulement par des placements, mais aussi parce que notre fonds est dépositaire des sommes que des associations lui remettent lorsqu'elles décident de fermer leurs livres. Ce fut le cas des Choquette en 2023 comme cela apparaît aux états financiers. Il y en a eu d'autres assez importantes ces dernières années, notamment les Belleau et les Dionne. La FAFQ doit quand même se renouveler afin de poursuivre la mission au nom de laquelle un tel avoir a été constitué. Que pourrions-nous faire en agissant sur le modèle d'une fondation? C'est à cela qu'un groupe de réflexion pourrait se questionner. Peut-être la FAFQ pourrait-elle contribuer financièrement dans le futur à des projets impliquant une collaboration entre plusieurs associations de familles ou entre celles-ci et des sociétés historiques régionales.

Des associations de familles vont par ailleurs continuer d'être actives pour les prochaines années, ce dont témoigne certainement le réveil auquel nous avons assisté en 2023, une quasi-résurrection après le recul causé par la pandémie.

Rapport annuel succinct pour 2023

Nous vous présentons au présent numéro le bilan financier de la dernière année. Nous avons ramené

nos avoirs à plus de 100 000\$, y compris des placements pour 97 830,31\$ en date du 31 décembre 2023 et un compte courant de 10 966,60\$ à la même date. Cela représente un rebond après un déficit de 13 689,42\$ pour l'année 2022, alors attribuable au coût de notre loyer à plus de 85%. Le déficit antérieur de 2021 découlait davantage du choix de ne charger aux associations membres qu'une portion du coût de nos assurances, soit 20\$ seulement par association, pour un total de 2120\$ sur les 8279\$ à assumer. Le contexte de la pandémie justifiait cette décision alors que les associations avaient à peu près complètement suspendu leurs activités.

Nous nous retrouvons en situation de surplus en 2023 parce que nous avons fait le choix de mettre fin à notre bail, ce qui est effectif depuis le 1^{er} janvier 2023. Nous avons aussi choisi de revenir pour les assurances à un coût se rapprochant davantage du réel. Il faut par ailleurs avouer que la fédération est plutôt sur le pilote automatique depuis un an. Le CA ne s'est pas réuni depuis le printemps de l'an dernier. C'est plutôt l'exécutif qui a pris des décisions de nature courante, comme le choix de se rassembler cette année dans une cabane à sucre. J'ai moi-même connu un sérieux problème de santé qui m'a un peu tenu à l'écart.

Il y a des sceptiques qui sont sûrement étonnés de constater que la FAFQ a réussi à survivre aux effets de la crise qu'on lui a fait subir en 2016-17, laquelle s'est traduite par la perte de la subvention récurrente du gouvernement, le congédiement de notre personnel, une certaine réduction du nombre d'associations membres et finalement, l'abandon de nos locaux. L'effort que cela représente ne doit pas être sous-estimé puisqu'il s'étend sur **sept ans**. Cela dit, la fédération peut rester utile aux associations qui en sont membres en continuant de s'adapter aux réalités changeantes dans lesquelles nous évoluons.

Les états financiers 2023

DESCRIPTION	CRÉDIT	DÉBIT
En caisse au 1 ^{er} janvier 2023	2 593,61 \$	
Retours	122,95 \$	
Subvention		
Cotisations	21 514,00 \$	
Avances		
Assurances	9 219,00 \$	
Hébergement	3 750,00 \$	
Casiers	450,00 \$	
Infographie		
Postage	43,59 \$	
Salon		
Famille Choquette	3 000,00 \$	
Ristourne de la caisse	70,87 \$	
TPS	2,34 \$	
TVQ	4,60 \$	
Frais de caisse		36,65 \$
Hébergement		2 972,14 \$
Déplacements		420,00 \$
Entente administrative 1		4 800,00 \$
Loyer		
Salon		
Promotion + Visibilité		
Postes		394,61 \$
Téléphone + Internet		
Assurances		8526,43
Entente administrative 2		4 800,00 \$
Yves Boisvert Média		5 985,00 \$
Informatique - Logiciel		1 150,39 \$
Location salle - hôtel		375,28 \$
Remboursement Choquette		125,00 \$
TPS		73,09 \$
TVQ		145,75 \$
En caisse au 31 décembre 2023		10 966,60 \$
Total	38 177,35 \$	29 804,34 \$

Surplus 8 373,01 \$

97 830,31 \$ Placements

Un peu de généalogie « inversée »

Par Michel Bérubé

Normalement, un amateur de généalogie cherche d'abord à remonter le temps jusqu'à un ancêtre le plus lointain, souvent un pionnier dans le cas du Québec. Ceux qui veulent en savoir plus sur l'ensemble des descendants du couple fondateur de leur branche québécoise ou nord-américaine vont naturellement plus loin dans cette exploration du passé.

Comme nous avons quatre grands-parents, huit arrière-grands-parents et que le nombre d'ancêtres double à chaque génération, un individu de la 11^e génération peut remonter à 2048 ancêtres pour sa première génération, ce qui représente beaucoup de monde dans le contexte de la Nouvelle-France, peu peuplée à ses débuts. Si nous redescendons toutes les lignées engendrées par ces 2048 ancêtres, en fait 1024 couples, quelques-uns de plus avec les mariages, cela représente un nombre astronomique de liens de parenté.

Dans un vieux pays comme l'Angleterre qui a mieux conservé ses archives anciennes que la France, il est possible de procéder inversement, à partir d'un individu du XIII^e siècle, et d'identifier parmi des centaines de milliers de descendants de notre époque ceux qui sont davantage connus. Cela permet de constater comment les Normands vivant en Angleterre y avaient une grande influence au temps de la domination des Plantagenêt.

J'ai récemment trouvé sur Internet le *pedigree* d'un personnage dont j'avais croisé l'existence dans mes

recherches, William de Laysincroft (de Barughby) dont le nom s'écrit aussi, plus simplement, Beruby¹. Ce personnage est d'autant plus intéressant que le nom se transforme de Beruby en Berube dans la région où William habitait, autour de Leeds (à l'ouest du Yorkshire dans le nord de l'Angleterre). Dans les premiers registres de paroisse qui deviennent obligatoires au milieu du XVI^e siècle, le nom est devenu Berube², un nom dont les premières traces apparaissent aussi en Normandie à la même époque, sans doute après avoir migré d'Angleterre en Flandres au XV^e siècle, sujet dont j'ai par ailleurs traité dans un autre document³.

William de Beruby a fondé une mine de charbon à Shippen, aussi écrit Schepyn, près de Barwick-in-Elmet, en 1262. Il existe à partir de là des traces de quelques Beruby à cet endroit, que l'on retrouve de nos jours sous le nom de *Shippen House Farm*, la dernière datant de 1419. Il y a par ailleurs dans la fiche généalogique au sujet de ce William certains liens qui étonnent. On identifie le roi **Charles III** parmi ses descendants de même qu'**Albert II** (de Monaco), **Lady Diana**, l'ancien PM **Winston Churchill**, l'ancien PM **David Cameron** élu en 2010, baron de naissance, devenu plus récemment secrétaire d'État aux Affaires étrangères, de même qu'un président américain, **James Monroe**, le 5^e (de 1817 à 1825). William est en fait le 19^e arrière-grand-père (AGP) de Charles III, le 19^e également de Lady Diana, des PMS Churchill et Cameron. Il est le 20^e AGP d'Albert II et le 16^e de l'ancien président Monroe⁴.

¹ Voir *La Saga des Bérubé depuis 900 ans*, AFB 2021, pages 62 et ss.

² Sibella, fille de Richard Berube, est par exemple baptisée à Halifax le 2 août 1540.

³ « Des Bérubé mêlés au commerce international durant la renaissance », *L'Ancêtre*, vol. 48, no 339, été 2022, pages 231 et ss.

⁴ William est également le 24^e AGP de Jamie Allen, l'auteur des fiches généalogiques mises en ligne.

S'il fallait réaliser un tableau d'ensemble de la généalogie du roi Charles, cela donnerait 270144 ancêtres à la première des 18 générations qui le précèdent. Nous avons ainsi beaucoup d'ancêtres lorsque nous retournons aussi loin que le XIII^e siècle. De la même manière, William de Beruby compterait des millions de descendants dans un tableau couvrant la même période. Ce qui est surtout intéressant ici, c'est de constater comment la classe dominante des Normands est imbriquée au Moyen-âge dans l'Histoire du Royaume-Uni, voire dans celle de la monarchie britannique.

En désignant William comme Sir de Laysincroft, on nous indique vraisemblablement qu'il porte un titre de chevalier, pour lequel il a apparemment succédé au père de son épouse Alice de Walcote, Sir Geoffrey de Shippen et Lasingcroft. Il a par ailleurs par sa fille un arrière-petit fils, Sir William Gascoigne (1335-1419) qui devient au cours de sa vie le *Lord Chief Justice of England*, le juge-en-chef. L'épouse de ce dernier, Elizabeth de Mowbray, apparaît comme la fille de Joan (de Lancaster) Plantagenet, elle-même la fille d'une Neville qui a épousé William Mowbray. Quand on commence à jouer dans les fiches généalogiques publiées sur ces personnes, on patauge dans une eau où se croisent ainsi les noms de grandes familles aristocratiques d'autrefois.

À l'époque, le nom Beruby apparaît par ailleurs à la tête de différentes institutions religieuses, ce qui prend tout son sens pour une famille dont l'origine est associée à la classe possédante des Normands.

Une Isabelle de Berughby devient par exemple la supérieure du Prieuré d'Arthington en 1312, également à proximité de Leeds. À l'est du Yorkshire, un territoire est également identifié aux héritiers Beruby dans un texte en latin (*Haeres de Beruby*). La signature d'un John de Beruby y apparaît d'ailleurs vers 1320 sur une pétition⁵ des grands propriétaires de la région contestant une taxe prélevée par le shérif d'York. Il y a également différents actes relatifs à des propriétés pour lesquels un Beruby apparaît comme témoin au moment d'une transaction. Ailleurs, au centre de l'Angleterre, on trouve le plus vieux jugement ayant trait à un conflit au sujet d'une propriété, lequel date de 1304. Rédigé en vieux français normand, il porte sur la « propriété »⁶ laissée en héritage par Michel de Bereghby.

Il n'est pas impossible qu'un lien de parenté existe entre différents individus ici mentionnés parce qu'il existait une grande mobilité au sein de la classe possédante descendant des envahisseurs normands et de leurs alliés, notamment des Flamands et des Bretons. Il en existait une aussi pour des gens de métiers nobles comme les maçons, ces constructeurs d'églises et de châteaux.

⁵ Cette pétition est conservée aux *United Kingdom National Archives* (UKNA).

⁶ Le terme « propriété » peut porter à confusion dans la mesure où c'est d'abord le roi qui est propriétaire de tout. Désignés comme tenants-en-chef, les grands barons sont en fait détenteurs chacun de nombreux fiefs attribués par le roi. Avec l'approbation du roi, ils en distribuent eux-mêmes des portions, souvent des domaines, à leurs chevaliers ou écuyers. On peut affirmer que la notion de propriétaire apparaît progressivement à partir du moment où ces détenteurs sont autorisés à transmettre leurs biens en héritage et même, à les vendre.

Nationalité française, canadienne ou québécoise?

Par Michel Bérubé

Une citoyenne de Longueuil, Mme Suzanne Lachance, a récemment fait parler d'elle en manifestant publiquement¹ le souhait d'être reconnue de nationalité française. Elle a présenté une requête en ce sens au gouvernement français pour laquelle elle évoque notamment son attachement à la culture française et sa généalogie qui remonte à des ancêtres établis en Nouvelle-France. Elle ajoute enfin qu'elle ne s'est jamais sentie de nationalité canadienne. La question qui peut se poser est celle d'appuyer ou non une telle requête, en tant qu'association de familles ou même de fédération.

La position du gouvernement français est clairement établie sur cette question (voir en annexe). Il est par ailleurs écrit sur Google que *La nationalité indique l'appartenance d'un individu à une nation spécifique basée sur la naissance ou l'héritage, tandis que la citoyenneté fait référence au statut juridique accordé par un pays, avec les droits et responsabilités qui l'accompagnent.*

Je ne sais pas si la question s'est déjà posée, mais il me semble que la notion de nationalité canadienne ne peut plus avoir exactement le même sens ici à partir du moment où le Québec est reconnu comme une nation distincte ou même simplement comme une nation. Il devrait logiquement en découler qu'un Québécois, qu'il soit francophone ou non, a le droit d'être reconnu de **nationalité québécoise** même s'il demeure un **citoyen canadien**, avec les droits et les obligations qui se rattachent à ce statut.

Rappelons qu'une résolution sur la **nation québécoise** a été déposée par le Premier ministre du Canada Stephen Harper le 22 novembre 2006 et approuvée par la Chambre des communes du Canada le 27

novembre 2006. Le texte se lit comme suit :

« Que cette Chambre reconnaisse que les Québécoises et les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni »

et, en anglais :

« That this House recognize that the Québécois form a nation within a united Canada ».

Même si le gouvernement fédéral s'est empressé de préciser que cette reconnaissance n'entraînait aucune conséquence juridique et même si celui du Québec a aussitôt déclaré regretter que celle-ci ne soit pas inscrite dans la Constitution canadienne, il n'en reste pas moins qu'il est difficile de dissocier la notion de nationalité québécoise et le fait d'appartenir à la nation québécoise.

Cela ne peut être non plus sans conséquence juridique. La Constitution canadienne, ce n'est pas seulement un texte écrit qui n'aurait souvent pas de sens dans le contexte actuel. Elle comporte aussi une jurisprudence, des conventions tacites et des coutumes. Si la reconnaissance des Québécois comme nation a pris racine, cela signifie l'émergence d'une coutume qui n'est pas sans valeur sur le plan constitutionnel et de moins en moins avec l'écoulement du temps. La loi écrite trace en effet un chemin à suivre. Cependant, quand tout le monde en suit un autre, cela trace un sentier, l'équivalent d'une coutume, un droit nouveau. N'oublions pas que toutes les lois écrites l'ont été à partir de coutumes établies. L'Angleterre n'a d'ailleurs pas de constitution écrite ni de Code civil², mais plutôt une *Common Law*, en quelque sorte un droit coutumier sanctionné par les

¹ Notamment dans le Journal de Montréal du 7 mars 2024

² Celui du Québec dérive en bonne partie de l'ancienne Coutume de Paris antérieure au Code Napoléon.

tribunaux qui l'ajustent d'ailleurs régulièrement pour l'adapter aux changements que connaît la société.

Il nous appartient d'affirmer sans relâche notre nationalité québécoise, même si nous continuons de maintenir notre citoyenneté canadienne. Je pense

personnellement que nous réclamer de la nationalité française ne peut contribuer à bien enraciner légalement cette dualité identitaire aux yeux du monde et en particulier, du monde anglo-saxon qui nous entoure.

ANNEXE

Précisions sur la réglementation française en matière de nationalité

Les personnes dont les ascendants ont perdu la nationalité française par suite d'un traité ou d'une cession de territoire, ne peuvent souscrire une déclaration de nationalité au titre de l'article 21-14 du code civil, qui concerne les pertes de nationalité de caractère individuel.

Par conséquent, les descendants des Français qui étaient établis sur les territoires cédés par le Traité de Paris du 10 février 1763 et ont, en vertu de ce traité, perdu la nationalité française, ne peuvent réclamer cette nationalité que par naturalisation, à la condition de résider en France.

Si la condition de résidence est obligatoire, la condition de stage de cinq ans, préalable au dépôt de la demande, n'est en revanche pas requise des personnes ressortissantes des territoires ou États dont l'une des langues officielles est le Français (article 21-20 du code civil).

2) S'agissant des personnes dont les ascendants sont arrivés après 1763 sur des territoires cédés par le Traité de Paris, ils peuvent sous certaines conditions souscrire une déclaration de nationalité (en vertu de l'article 21-14 du code civil, introduit par la loi 93-933 du 22 juillet 1993). Ils doivent apporter, entre autres, la preuve qu'ils ont conservée ou acquise avec la France des liens manifestes d'ordre culturel, professionnel, économique ou familial.

Le courrier des lecteurs

Bonjour,

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour la revue. Je la lis d'un bout à l'autre.

Vous avez publié dans le dernier numéro, en page 11, un article intitulé *La poste sous le régime français*. Je ne mettrai pas en doute les déclarations de l'auteur. Néanmoins, certaines dispositions avaient quand même été prises pour la distribution du courrier. Un ami, descendant de Pedro Dasilva, m'a fait parvenir cet autre article, qui pourrait intéresser vos lecteurs.

Bonne journée!

Cet article dit que le premier courrier du Roy fut plutôt Pedro, le père de Nicolas, quoiqu'il semblait l'être de facto sans en porter le titre.

<https://jemesouviens.biz/23-decembre-1705pedro-dasilva-recoit-la-commission-de-courrier-du-roi/>

Gabriel Huard

L'homme de Florès

L'*Homo floresiensis* (ou *Homme de Florès*), surnommé "hobbit" parce qu'il ne mesurait qu'un mètre environ, est une espèce éteinte d'humain fossile qui vivait sur l'île de Florès, en Indonésie, au Pléistocène. *Floresiensis* est encore entouré d'une grande part de mystère. Fouillés pour la première fois dans la grotte de Liang Bua en 2003, ces humains auraient vécu environ 74 000 à 12 000 années de nous, ce qui aurait fait d'eux les derniers humains survivants en dehors de notre propre espèce d'*Homo sapiens*. Des preuves récentes suggèrent cependant que ces humains étaient en fait beaucoup plus anciens : leurs ossements datent maintenant d'environ 100 000 à 60 000 ans, et les outils trouvés à côté d'eux ont entre 190 000 et 50 000 ans. Il y a beaucoup de choses que nous ne savons pas encore sur l'*Homo floresiensis*, y compris l'ascendance exacte de l'espèce qui est encore pleine d'inconnu.

Apparence et mode de vie

Ces petites personnes sont maintenant connues grâce à plus de 100 morceaux appartenant à environ 9 ou 14 individus, tous trouvés dans la grotte de Liang Bua. Le spécimen type (LB1) est un squelette partiellement complet qui devait mesurer environ 106 cm, tandis que les autres individus étaient peut-être encore un peu plus petits. Par rapport aux autres humains qui vivaient à la même époque, comme les Néandertaliens (qui mesuraient en moyenne 165 cm) et notre *Homo sapiens*, les *Floresiensis* avaient donc une perspective très différente.

À l'image de leur petit corps, le seul crâne retrouvé - celui du spécimen LB1 - présente un cerveau d'environ 426 cm³ (contre environ 1300 cm³ pour l'*Homo sapiens* actuel). Les squelettes de l'*Homo floresiensis* présentent une étrange mosaïque de caractéristiques, dont certaines sont plus modernes et d'autres assez primitives ; par exemple, il avait des jambes courtes par rapport à ses bras, de grands pieds (ce qui correspond étrangement à son surnom de hobbit), des os de poignet primitifs, mais des pouces relativement modernes.

L' *Homo floresiensis* vivait de chasse et de cueillette sur une île qui montrait des signes évidents d'isolement, heureuse de faire son bout de chemin évolutif en toute tranquillité. Certains petits mammifères devinrent plus grands que leurs congénères du continent, tandis que d'autres, plus grands, devinrent nains, comme la version florésienne du stégodon, une créature ressemblant à un éléphant qui semble avoir été chassée par l'*Homo floresiensis*. On trouve également des dragons de komodo, des rats géants et d'effrayants oiseaux carnivores, comme l'énorme cigogne marabout de 1,8 mètre de haut. Bien que l'*Homo floresiensis* disposait d'outils en pierre assez perfectionnés et qu'on pense qu'il connaissait le feu - ce qui l'aurait aidé à faire face à toutes ces choses - les signes plus symboliques ou modernes qui se dégagent des preuves d'enterrement ou d'ornementation personnelle sont totalement absentes.

Mise à jour de leurs origines

Au cours de la dernière décennie, toute une série de théories ont été proposées pour expliquer qui étaient les ancêtres de l'*Homo floresiensis*. Dès le départ trois théories principales se sont dégagées . La première était que l'*Homo floresiensis* avait évolué à partir de l'*Homo erectus* asiatique et qu'il était devenu nain après son arrivée sur l'île (les cas de nanisme sur des îles isolées ne sont pas rares) ; la deuxième était qu'il était issu d'une espèce précoce d'*Homo* ayant des racines en Afrique, comme l'*Homo habilis*; et la troisième était qu'il aurait pu être un *Homo sapiens* précoce frappé par une sorte de maladie ou de trouble. Malheureusement, ces théories n'ont pas pu expliquer correctement toutes les caractéristiques de "hobbit" de l'homme floresiensis, ou ont souffert d'un manque de données disponibles pour faire pencher la balance en faveur de l'une ou l'autre de ces théories.

Des études récentes (voir, par exemple, Argue 2017) jettent un peu de lumière dans ce fouillis obscur, cependant. De nouvelles données suggèrent que *Floresiensis* semble en effet être lié à une lignée d'*Homo* précoce enracinée en Afrique (il y a plus de



Localisation de l'Île de Florès en Indonésie

M.Minderhoud (ed.) Domaine public

1,75 million d'années) et qu'il est soit une espèce sœur de l'*Homo habilis*, soit une espèce sœur d'un groupe qui englobe au moins l'*Homo habilis*, l'*Homo erectus* africain et asiatique et l'*Homo sapiens* (et qui se situe à un niveau évolutif similaire à celui de l'*Homo habilis*). Les ancêtres de *Floresiensis* ont dû quitter l'Afrique lors d'un événement migratoire encore inconnu, qui pourrait même avoir précédé ou presque coïncidé avec les premiers pas de l'*Homo erectus* hors d'Afrique, qui est généralement considéré comme le premier *Homo* à avoir fait le grand saut.

Dans ce nouveau schéma, il est démontré que l'*Homo floresiensis* n'est pas étroitement lié à l'*Homo erectus* ou à l'*Homo sapiens* en particulier, et en raison de cette distance par rapport à l'*Homo sapiens*, la théorie fumeuse proposant que *Floresiensis* était une forme malade de *Sapiens* - qui avait déjà beaucoup de mal à expliquer l'ensemble de l'histoire -

semble maintenant être sortie de la poêle à frire et avoir atterri dans le feu.

Malgré cette clarification, il y a toujours un énorme fossé entre ces premiers *Homo* (*habilis*?) vivant en Afrique il y a plus de 1,75 million d'années, et les squelettes de *Floresiensis* présents sur l'île de Florès en Indonésie il y a environ 100 000 à 60 000 ans (avec des outils datant d'environ 190 000 à 50 000 ans). Le seul tremplin possible à ce jour a été mis au jour en 2016, sur le site de Mata Menge, situé sur Florès à une distance de 74 km de la grotte de Liang Bua où les spécimens de *Floresiensis* ont été découverts. Un morceau de mâchoire et quelques dents découverts sur place se sont révélés beaucoup plus anciens que les spécimens de *Floresiensis*, puisqu'ils datent d'environ 700 000 ans, et étonnamment, ils sont environ 20 % plus petits que les hobbits. Ces fragments sont donc de bons candidats pour être les

ancêtres de l'*Homo floresiensis*, et si cela est vrai, leur lignée doit avoir voyagé depuis l'Afrique au moins une fois entre leur première apparition là-bas et leur arrivée sur Florès, il y a au moins 700 000 ans environ.

Points d'interrogations

Outre les lacunes évidentes de leur lignée, l'histoire des "hobbits" comporte d'autres points d'interrogation. Lorsque leurs ancêtres partirent à l'aventure hors d'Afrique à une époque inconnue, un long voyage les séparait non seulement de l'île de Florès, mais l'île était également entourée de suffisamment d'eau pour qu'une simple baignade ne suffise pas à la rejoindre. Il a été proposé qu'un tsunami ou un autre déplacement soudain d'eau ait emporté la lignée des *Floresiensis* depuis des endroits proches comme Sulawesi jusqu'aux rivages verts de Florès, et pour l'instant, cette idée semble faire l'objet d'un consensus provisoire pour expliquer cette part de mystère. En outre, les personnes qui sont arrivées sur l'île étaient-elles déjà très petites ou le sont-elles devenues dans l'isolement de l'île (ce qui semble plausible, mais comment les fossiles de Mata Menge, 20 % plus petits, s'intègrent-ils dans cette équation ?)

Sur l'île elle-même, il y a évidemment d'énormes lacunes dans la chronologie des "hobbits", et nous ne connaissons vraiment qu'une vue d'ensemble - il est difficile de remplir de nombreux détails concernant le mode de vie de cette espèce. Nous ne savons pas non plus exactement quand ils disparurent, car l'absence de preuves datant de moins de 50 000 ans démontre seulement que nous ne pouvons pas encore retracer leur existence au-delà de ce point, mais pas qu'ils n'ont certainement pas vécu pendant un certain temps encore. En outre, même avec une date d'environ 50 000 ans en tête, *Floresiensis* pourrait avoir une période de chevauchement avec *Homo sapiens* et les Denisovans en Asie du Sud-Est. Des découvertes récentes ont montré que les premiers humains modernes ont atteint l'île indonésienne de Sumatra, située plus à l'ouest, il y a environ 73 000 à 63 000 ans, et une présence humaine a également été mise au jour dans le nord de l'Australie, il y a environ 65 000 ans. En l'absence de preuves directes, la question de savoir s'ils se sont réellement rencontrés reste ouverte.

Il faudra sans doute un bon moment pour résoudre plus précisément cette énigme de l'*Homo floresiensis*. Mais lorsque nous y parviendrons (ou si nous y parvenons), leur histoire a le potentiel d'ajouter un aspect très intéressant, peut-être même bouleversant, au parcours évolutif clairement complexe de l'*Homo*. Après tout, l'œuvre de Tolkien qui correspond au surnom de ces personnes a une suite elle aussi.

Tiré de :

<https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-15543/homo-floresiensis/>

Auteure : Emma Groeneveld

Traduction : Babeth Étienne-Cartwright

Paru le 5 juin 2017

Bibliographie

A find in Australia hints at very early human exit from Africa Accessed 29 Aug 2017.

- Aiello, L. C. "Homo floresiensis." *Handbook of Paleoanthropology. Vol III, edited by Henke, Winfried, and Ian Tattersall (eds.). Springer, 2015, 2281-2297.*
- Argue, D. e.a. "The affinities of Homo floresiensis based on phylogenetic analyses of cranial, dental, and postcranial characters." *Journal of Human Evolution, Vol. 107, June 2017, pp. 107-133.*
- Brown, P. e.a. "A new small-bodied hominin from the Late Pleistocene of Flores, Indonesia." *Nature, 431, 28 October 2004, pp. 1055-1061.*
- Culotta, E. "Likely hobbit ancestors lived 600,000 years earlier." *Science, Vol. 352, Issue 6291, 10 June 2016, pp. 1260-1261.*
- Morwood, M. J. e.a. "Archaeology and age of a new hominin from Flores in eastern Indonesia." *Nature, 431, 28 October 2004, pp. 1087-1091.*
- Morwood, M. J. e.a. "Further evidence for small-bodied hominins from the Late Pleistocene of Flores, Indonesia." *Nature, 437, 13 October 2005, pp. 1012-1017.*
- Sutikna, T. e.a. "Revised stratigraphy and chronology for Homo floresiensis at Liang Bua in Indonesia." *Nature, 532, 21 April 2016, pp. 366-369.*
- Van den Bergh, G. D. e.a. "The Liang Bua faunal remains: a 95 k.yr. sequence from Flores, East Indonesia." *Journal of Human Evolution, Volume 57, Issue 5, November 2009, pp. 527-537.*
- Westaway, K. E. e.a. "An early modern human presence in Sumatra 73,000-63,000 years ago." *Nature, 548 (17 August 2017), pp. 322-325.*

Les Français de l'Angleterre d'autrefois

Par Michel Bérubé

Pour bien connaître la France de nos ancêtres, il est utile de s'intéresser au rôle que les Français ont joué en Angleterre durant le Moyen-âge. Un auteur nous aide à comprendre ce qu'a été le royaume anglo-normand¹, aussi qualifié d'empire des Plantagenet, un territoire qui a englobé une bonne partie de la France actuelle avant 1453, ne laissant aller que la Normandie elle-même en 1204, le roi Jean Sans terre ayant alors perdu la confiance de ses barons de Normandie.



Vous trouverez ici quelques extraits tirés du volume cité, lesquels donnent un aperçu de l'histoire des régions de France d'où provient une grande partie de nos ancêtres.

Page 20 : « Le recensement ordonné par Guillaume le conquérant pour la rédaction du *Domesday Book* laisse estimer à environ 1,3 million d'habitants la population du royaume d'Angleterre vers 1085, Anglais, Normands, Danois et Bretons confondus » (apparemment dix fois moins que la France).

« L'Angleterre des premières années du XI^e siècle sera sans doute riche d'environ 3,5 millions d'habitants » (contre seize millions en France). p. 120 : « Même si le chiffre paraît, dans l'absolu, énorme, les quelque 65,000 Normands qui pourraient avoir émigré vers le royaume insulaire de leur duc ne sont pas grand-chose au regard d'une population de plus d'un million ».

Page 24 : « En Angleterre, on ne trouve que deux catégories juridiquement définies : celle des hommes libres et celle des non-libres. Au XI^e siècle, l'Angleterre anglo-saxonne ne connaît pas une chevalerie constituée en classe. »

Page 99 : « Guillaume le Bâtard, qui passera à la postérité comme Guillaume le conquérant, succède au magnifique en 1035. C'est le fils que ce dernier a eu d'une lingère de Falaise, et cela fait jaser. »

Page 105 : Édouard le Confesseur est le neveu du duc Richard II de Normandie chez qui il passe son enfance. Il est aussi le petit-fils du duc Richard 1^{er} par sa

¹ FAVIER, Jean. Les Plantagenets, Origines et destin d'un empire, XI^e – XIV^e siècles, Paris, Fayard, 2004, 960 pages.

mère. « Cela n'est pas sans conséquences en Angleterre, où la situation politique ne cesse d'être embarrassée, en bonne partie à cause d'un entourage normand dont la noblesse anglo-saxonne supporte mal la place qu'il prend et l'influence dont il use ».

Page 106 « Dans l'armée qu'il va conduire en Angleterre, nombreux seront les Bretons du Nord de la péninsule... Ils y gagneront de se faire, à côté des Normands, une place dans la nouvelle Angleterre ».

Page 114 : « Les Normands avaient l'habitude d'une gestion rigoureuse : on dressa l'inventaire de tous les biens désormais tenus du nouveau roi. Ce *Domesday Book* rédigé à partir de 1086 n'est pas seulement un document de gestion domaniale, il est l'affirmation d'une réalité nouvelle pour un royaume : dans le royaume d'Angleterre, tout est désormais tenu, et directement tenu, du roi ».

« D'un point de vue féodal, il n'y avait donc aucun intermédiaire entre le roi et le plus modeste des quelque trois cents barons qui tenaient de lui ».

Page 116 : « À Hastings, tout s'est joué en quelques heures. L'Angleterre va-t-elle changer du jour au lendemain? Les Normands s'établissent sur les deux rives de la Manche et l'on va, pendant plusieurs siècles, parler d'un état anglo-normand ».

Page 120 : « Le sort de l'aristocratie ne doit cependant pas cacher celui des masses : les vainqueurs n'étaient pas assez nombreux pour se passer d'une population anglo-saxonne qui faisait vivre le royaume.»

Page 121 « Demeurent les cadres non aristocratiques de l'administration politique et de la gestion économique... Ses sujets de souche anglo-saxonne tiendront une place non négligeable dans le royaume du

Conquérant et leur apparente disparition semble être, pour l'essentiel, le fruit de la rapide assimilation que facilitent les mariages mixtes et que traduit l'adoption de noms de personne empruntés aux usages du continent. Il faut dire ici le rôle certainement joué, à travers ces mariages mixtes, par les femmes anglo-saxonnes dans la rapide constitution d'une culture commune. »...

Page 123 : « En sens inverse, bien des hommes d'affaires anglais auront tiré parti de la conquête en prenant place sur le continent. Ils seront nombreux, semble-t-il, à Rouen ».

Page 128 (sous David 1^{er}, de 1124 à 1153) : « Les Anglo-Normands se pressèrent à la cour d'Écosse, où l'on se mit à parler le franco-normand et où l'on vit un Normand connétable et un autre chancelier. Des familles d'origine continentale firent ainsi souche en Écosse. Leurs descendants, les Balliol, les Morville, les Stuart, les Bruce, allaient jouer un rôle essentiel dans la suite de l'histoire ». Les Balliol descendent de Jean de Bailleul. Il faudrait aussi ajouter le nom du héros William Wallace à la liste quand l'on considère que son nom semble dériver d'un vieux mot normand, *walléis*, qui signifiait l'étranger.

Page 129 : « Pendant trente-cinq ans, Henri Beauclerc² allait régner sur l'Angleterre et faire de ce royaume aux structures apparemment féodales une véritable monarchie. Son action était facilitée par la dispersion de l'assise territoriale des principaux barons ».

« Sur le continent, tout va se jouer en dix ans, entre cette année 1128 qui voit Geoffroy Plantagenêt épouser Mathilde d'Angleterre et l'année 1137 où le roi de France Louis VII épouse l'héritière d'Aquitaine. Rien, jusque-là, ne laissait entrevoir la création rapide d'un empire ».

² Fils de Guillaume le Conquérant

Page 149 : « Saint Bernard intervient lui-même en 1131 pour la création dans le diocèse d'York de l'abbaye de Rielvaux. Ce sont ensuite, en 1132, les abbayes de Melrose et de Fountains, dans le Yorkshire. » Cette époque est aussi marquée par la construction de grandes cathédrales, dont Canterbury, York. Winchester.

« Certaines auront jusqu'à 100 000 moutons. Les cisterciens vont donc jouer pendant plusieurs siècles, par leur production lainière, un rôle de premier plan dans l'économie anglaise. »

Page 161 : « La création des ordres de chevalerie entre à la fois dans les conséquences immédiates de la croisade et dans la recherche d'un mode de vie religieux adapté à l'éthique de l'aristocratie guerrière et aux besoins de la chrétienté. Les premières créations sont modestes, presque toutes nées du devoir de bienfaisance envers des pèlerins qui aspirent à un hospice, à une protection des routes. Très vite, vers 1120, le temple et l'Hôpital constituent en ordres d'un genre nouveau..., et organisées pour concilier les idéaux du monachisme et ceux du combat pour la foi. »

Page 219 : « Quoi qu'il en soit d'une passion possible, le mariage célébré le 18 mai 1152 à Poitiers est une affaire politique. Aliénor y retrouve un rang. Henri double son état.

Pour le royaume de France, le coup est terrible, et Louis VII le comprend bien... »

Je souligne ici le rôle que joue Éléonore (Aliénor) d'Aquitaine après avoir réussi à faire annuler par le pape son mariage avec le roi de France. De reine de France, elle devient tout à coup reine d'Angleterre avec son second mariage, amenant avec elle l'ouest de la France au grand complet. Son époux Henri II

Plantagenet a déjà bénéficié de l'aide d'une autre femme, sa mère Mathilde Plantagenet. Dernière descendante directe de Guillaume le conquérant, elle a déclenché contre un cousin, Étienne de Blois (Stephen 1^{er}), une guerre au bout de laquelle elle obtient finalement que ce soit son fils à elle qui hérite du Trône au décès d'Étienne plutôt qu'un fils de ce dernier. Au nombre des femmes qui ont grandement contribué à la naissance du nouveau royaume, il ne faut pas oublier non plus Mathilde de Flandre, une descendante de Charlemagne qui, un siècle plus tôt, a apporté beaucoup de crédibilité à Guillaume le Conquérant en acceptant de l'épouser. Elle a également fourni des combattants provenant de Flandre pour la conquête de 1066, devenant ainsi duchesse de Normandie et la 1^{ère} reine de cette nouvelle Angleterre. Tout ceci a fait oublier que son mari était nommé auparavant Guillaume le Bâtard.

Page 296 : « Henri II aura passé sur le continent près des deux tiers de son règne : vingt et un ans sur trente-quatre, dont plus de quatorze ans en Normandie et sept en Aquitaine. »

Page 297 : « ...Henri II n'est, pour le peuple anglais, qu'un Français. »

Sur dix ans de règne, Richard Cœur de Lion n'en aura passé qu'un en Angleterre et, même après déduction des quatre ans d'absence pour cause de croisade et de captivité, cela signifie quand même une priorité accordée aux affaires du continent. »

À SUIVRE



Collaboration spéciale—Lucien Florent (001)

La corvée du sciage du bois de chauffage (bois de corde)

Après les froids et les bordées de neige qu'on vient de subir (janvier et février 2008), cela m'a fait penser à écrire le texte qui suit.

« *Qui coupe son bois, se réchauffe.* »

Quelle vérité!

Lucien Florent

La corvée pour le sciage du bois de corde, ou bois de chauffage, se faisait en groupe puisqu'elle nécessitait plusieurs personnes pour manipuler des billots de bois franc de 12 pieds de long par 1 pied de diamètre. C'était un poids fort élevé et les monter sur la tronçonneuse à quelque trois pieds plus haut nécessitait plusieurs personnes ou, si vous préférez, plusieurs paires de bras forts.

avec fierté. Pas de bois mort laissé au sol du boisé. Cet emplacement était le fierté de l'habitant.

Si tôt arrivées les temps froids de décembre, le cultivateur doit monter au bois pour refaire sa provision annuelle de bois de corde. Le chauffage est un élément premier de la vie domestique québécoise. Il faut chauffer les maisons de

novembre à juin pour affronter les froids successifs de l'automne et de l'hiver. C'est pour qui chaque cultivateur possédait sa terre à bois. Le père, l'engagé ou les garçons préparaient leur trousse d'outils qui comprenait : une hache pour les entailles de l'arbre, un godendard, des coins de fer, un câble, des chaînes, un sciote et une



Il y a plusieurs décennies, on n'utilisait pas d'huile de chauffage ni d'électricité; le matériel à la portée de la main et très accessible au cultivateur était le chauffage au bois, produit le plus économique et le plus disponible sur nos fermes. Chaque cultivateur possédait sa terre à bois qu'il entretenait

bonne paire de bras, une paire de chevaux et une voiture d'hiver (bobsleigh) pour le transport des billots de la forêt jusque près de la maison.

Habituellement le cultivateur se rend faire son bois de chauffage après les grosses gelées suivies aussi après les premières bordées de neige pour se

rendre au bois et circuler dans ce dernier. À ce temps de l'année, les chemins sont durcis par la gelée.

Comme bon administrateur prévoyant, il lui faudra calculer la quantité de bois à abattre pour son besoin prochain de chauffage, de construction et fournir sa clientèle de sa ville. Ordinairement pour chauffer une maison ordinaire, on a besoin de 25 à 30 cordes de bois de 16 pouces pour passer l'hiver, sans oublier le bois mou pour la maison et autres besoins. Il lui faut aussi prévoir les planches, les poutres, les madriers et les piquets pour la construction et les réparations de clôtures.

Puis il part pour la journée, accompagné de quelques-uns de ces garçons ou de son engagé. Sur place, il identifie les arbres à abattre et on se partage la besogne. Abattre à la hache les arbres qui sont par la suite ébranchés et sciés en billots de 12 pieds puis déplacés vers un endroit commun, le plus souvent près du chemin de retour et « en roule » pour faciliter le chargement sur le bobsleigh. L'abattage est très délicat et très dangereux. L'expérience doit être requise; trouver le penchant naturel, le côté où il y a le plus de poids nous indique l'endroit près de la souche et où faire l'entaille, et voir à la sécurité des bucherons.

Les premiers jours des voyages à la terre à bois, les hommes s'y rendent sans redescendre des billots. Sitôt que le nombre d'arbres abattus est suffisant, et que la neige le permet, on attelle les chevaux au bobsleigh pour rapporter les billots à proximité de la maison. On espère ainsi charroyer tout le bois avant les Fêtes, car après les Rois, les neiges, maintenant trop hautes, compliquerait la tâche.

Les billots qu'on avait descendus du bois et placés « en roule » près des bâtiments à la fin de l'automne, attendent le moment. Pendant l'hiver et au début du printemps, comme le cultivateur dispose de temps libre, il scie les billots en buches qu'il fend à la hache en deux, quatre ou six, suivant le diamètre. Le travail ne peut attendre car plus les buches sont gelées, mieux elles se fendent. On ne tarde pas non plus à corder ce bois sous un toit; un bois laissé trop longtemps aux intempéries commence à noircir et perd beaucoup de ses propriétés calorifiques.

Durant l'hiver, jour après jour, il faut entrer le bois pour chauffer le poêle et la fournaise du système central. C'est la tâche des garçons.

Les variétés

Conifère, tilleul, tremble, saule et peuplier sont considérés comme du bois mou. Les bois durs ou bois francs sont : érable, orme, chêne, hêtre, merisier, bouleau jaune. Ils se consomment plus lentement et donnent plus de chaleur.

Pour la préparation de certaines absences ou pour un chauffage passager de la maison, tôt l'automne ou tard le printemps, la maîtresse de maison a recours au bois mou. Pour les froids plus vigoureux, elle prend du bois dur ou, mieux encore, elle mélange les deux.

En plein hiver, quand le poêle et la fournaise centrale doivent chauffer ardemment à longueur de journée, on brûle du bois dur. Le soir, en fin de veillée, on bourre le poêle et la fournaise de bois dur avant de gagner sa couchette pour la nuit. Et souvent, quelqu'un se lèvera au beau milieu de la nuit pour attises le feu et se recoucher ensuite jusqu'au matin, jusqu'à la barre du jour, comme disaient les anciens.

La tronçonneuse à billots

La tronçonneuse à billots est une machine de scierie constituée d'une scie circulaire fixée à un cadre de bois et reliée par une courroie à un moteur à essence. Le billot de 12 pieds est placé sur une table qui est montée parallèlement au cadre et est articulée par le bas du cadre. Un mouvement de va-et-vient de la table entraîne la table et le billot vers la scie circulaire. Par cette action, la scie circulaire coupe le billot en tronçons de 15, 16, 17 ou 18 pouces de long.

Corvée

La corvée est la prestation de travail manuel accompli collectivement, volontairement et gratuitement, par plusieurs personnes qui s'entendent pour venir en aide à quelqu'un.

Lucien Florent

Tiré de : La Pinardière, vol. 29, no 1, mars 2008

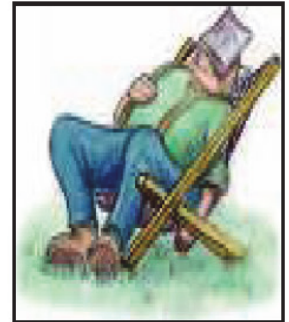
Ah! la petite sieste...

par Michel Jacques
Équipe Quoi de neuf

Le texte qui suit est tellement suave...! Beaucoup de nos lecteurs reconnaîtront sûrement une habitude qui leur est douce. Ce texte est extrait de la revue *Quoi de neuf - octobre-novembre 2008*.

Le dîner est consommé, la vaisselle, rangée et la tisane à la menthe, dégustée. La bouilloire ne chante plus. Un silence s'installe dans la maison. Yves commence à avoir le pas lent, l'oeil lourd et la pensée un peu absente. Les paroles de sa bien-aimée, Louise, lui échappent bien malgré lui. Serait-ce le temps de la sieste? Les petites réparations, les appels téléphoniques et les gestes précipités doivent prendre la clé des champs. Place à la quiétude!

Des désirs de tranquillité et d'absence momentanée montent en lui. Comme le chat aime s'allonger paresseusement près du feu et se perdre dans son ronronnement, Yves sent ses membres s'engourdir et s'alourdir. Une marée montante, irréversible et enveloppante le gagne inexorablement. Ses paupières sont de plomb, et ses oreilles, paresseuses. Il est presque hypnotisé et ne veut surtout pas résister. Un éden l'attend. Il est submergé par l'envie de s'abandonner dans les bras de Morphée. Sa conscience se dérobe et le lâcher-prise s'impose. Il laisse aller à la dérive obligations, directives et courses à faire. C'est la pause. Comme le sable descend au fond de l'eau lentement et comme la vague s'éteint sur la rive, Yves ressent une douce lassitude l'envahir.



Il s'allonge sur son fauteuil, s'y love tout doucement, ferme les yeux, s'enfouit dans son petit cocon et prend le départ pour un voyage empreint de sérénité. Le voilà dans un champ de marguerites, sur les ailes du goéland ou dans une eau cristalline. Comme c'est bon!

Dix minutes, c'est si vite passé.

Il se réveille avec des yeux d'enfant. Il passe sa main dans ses cheveux de voyageur, étire ses bras du nord au sud et d'est en ouest, se frotte les paupières et émet un son de plaisir. Rasséréné, voilà un homme neuf. Les nuages gris d'avant la petite pause gratifiante deviennent blancs comme neige. Debout, devant la fenêtre, les yeux pleins de sourires, il semble dire : *À moi, le monde!*

Comment c'est de... vieillir ?

Eh bien... voilà!

Je suis rendu probablement et pour la première fois de ma vie, la personne que j'ai toujours voulue être.

Oh! Je ne parle pas de mon corps!

Certains jours, je suis désespéré quand je me regarde dans le miroir! Mes rides, mes poches sous les yeux, mon bedon qui semble grossir à chaque année! Mais, je me reprends rapidement et pas question que j'agonise en larmes devant le miroir.

Parce que ce que j'ai aujourd'hui... des amis fantastiques, une vie paisible et heureuse, ma famille, de merveilleux souvenirs, je ne l'échangerais jamais pour quelques cheveux gris en moins ou une bedaine plate...



Plus j'avance en âge, plus je deviens mon meilleur ami et ce qui est le fun, c'est que... cet ami ne me contredit à peu près jamais.

Je ne m'en fais plus pour un petit biscuit mangé en trop, pour ne pas avoir fait mon lit ou pour avoir acheté une "patente inutile" dont je ne me servirai probablement jamais. Je me permets de manger un petit trop à l'occasion et de faire ce qui me plaît quand ça me plaît!

J'ai trop connu de mes amis très chers qui sont partis avant d'avoir compris la grande liberté que nous apporte le grand âge.

Ça regarde qui si je décide de lire ou de jouer sur mon ordinateur jusqu'à 4h00 du matin et de dormir jusqu'à midi?

Oui... je vais danser tout seul dans mon appartement sur une musique des années '60 en me remémorant une belle histoire d'amour.

Oui... je vais me promener sur la plage dans mon maillot qui ne cache pas mon bedon et je vais nager dans les vagues même si les beaux bikinis me regardent avec une petite pointe de sarcasme.

Eux autres aussi vont vieillir un jour...

C'est vrai que des fois, je suis un peu étourdi! J'ai tendance à oublier les mauvais souvenirs et ne penser qu'aux meilleurs. Parce qu'il y en a des moins beaux...

Au cours des ans, j'ai eu le coeur brisé plusieurs fois. Mais comment ne pas avoir le coeur brisé quand tu perds un être cher ou qu'un de tes enfants souffre ou encore que ton petit chien se fait frapper par une auto? Mais avoir mal... m'a donné la force d'être plus compatissant et plus humain avec les autres.

Je me sens tellement privilégié d'avoir vécu jusqu'à maintenant, d'avoir mes cheveux grisonnants même si mes fous rires me creusent des nouveaux sillons dans la face à chaque fois. Il y en a tellement qui n'ont jamais ri dans leur vie et qui sont morts avant que leurs cheveux grisonnent.

Aujourd'hui... J'ai le privilège de pouvoir dire OUI! Et de celui de pouvoir dire NON!

En vieillissant, ça devient facile d'être positif. Il suffit de décider de ton bonheur à l'avance. Chaque matin, je peux passer la journée au lit en comptant les difficultés que j'ai avec les parties de mon corps qui ne fonctionnent plus comme avant ou de me lever et de remercier le ciel pour celles qui fonctionnent encore.

Je ne m'occupe plus de ce que les autres pensent. Je ne me questionne plus sur moi-même. J'ai même appris que le mauvais pouvait à l'occasion être bon.

Alors, pour répondre à ta question... je suis rendu que j'aime ça être vieux.

Je ne vivrai pas éternellement mais comme je suis encore là, je ne perdrai certainement pas mon temps à me lamenter ou à m'inquiéter de quelque chose que je peux pas changer anyway!

La vieillesse est un compte de banque. Tu retires ce que tu as amassé. Donc, mon conseil pour toi serait de déposer beaucoup de bonheur dans ton compte de banque de souvenirs.

Et pour être heureux, il suffit de 5 règles :

- 1- Libère ton coeur de la haine.
- 3- Libère ta tête des soucis.
- 3- Vis simplement.
- 5- Donne plus.
- 6- Attends-toi à recevoir moins.

Je considère mon grand âge comme un cadeau!

Tiré de : Le Timonier, vol. 25, no 1, avril 2009



38^e RASSEMBLEMENT ANNUEL

Les familles Gagnon et Belzile inc.

(pour tous les descendants porteurs du nom ou non, membres ou non)

SAMEDI 1^{er} JUIN 2024 À TADOUSSAC



Hôtel Tadoussac 165, du Bord de l'Eau		La chapelle Poste traite Chauvin	Musée René Gagnon Anse-de-Roche
V 31 mai	Arrivée participants à l' Hôtel Tadoussac (chambres Gagnon-Belzile à réserver et payer par chacun)		Tarifs
18:00	Souper libre à la Microbrasserie Tadoussac (sans réservation) 145 rue Bord de l'eau (4m 🚶)		payer sur place
S 1 juin	Déjeuner (buffet 19,95\$+++ (26,38\$)) à 8h00 salle à manger Le Coverdale Hôtel Tadoussac		payer avec chambre
9:00	Accueil-inscription participants AGA salle ? de l' Hôtel Tadoussac		
9:30	Assemblée générale annuelle (AGA) FGB salle (à déterminer) (tirage prix présence)		
11:30	Dîner à la salle Le Coverdale Hôtel Tadoussac (buffet : 22,95\$++ (30\$))		30% à payer avec l'inscription
13:00	Départ pour la visite au Musée René Gagnon (via QC136E +73S, 20 m 🚗*covoiturage)		
13:30	Visite au Musée René Gagnon à Sacré-Cœur, Anse-de-Roche (15 m 🚗*covoiturage) (don)		don sur place
16:00	Retour à l' Hôtel Tadoussac (via QC136E +73S, 20 m 🚗*covoiturage)		
17:30	Cocktail-Souper salle Le Coverdale de l' Hôtel : 1 seul menu/3services: 37,95\$+txes (50\$)		50% à payer avec l'inscription
D 2 juin.	8h30 Déjeuner (buffet 19,95\$+++ (26,38\$)) s-m Le Coverdale (régler votre facture de l' Hôtel)		payer avec chambre
10:30*	Visites touristiques: * Chapelle de Tadoussac (don), Poste de Truite Chauvin (5\$)		payer sur place
?	Possibilités de mini-croisière (à confirmer heure et coût)		payer sur place

Réservez votre chambre directement à l'Hôtel Tadoussac 1.800.561.0718 ou 418-235-4421 avant le 30 avril spécifiez "**Gagnon-Belzile**" pour obtenir le **coût réduit à 159\$/chambre**/nuit** (si 2 nuits + taxes = 189,21\$/nuit) = **rabais de 7% à 31 %** selon âge et chambre ** standard à 1 lit queen ou à 2 doubles

Et inscrivez-vous (1 formulaire/personne) **dîner & souper/80\$/pers avant le 20 mai, avec paiement**



Membre # _____ non membre _____ membre # _____
(lien avec un membre ou autre participant)

Nom : _____

Adresse : _____ C.P. : _____

Tél : _____ Cell : _____ Courriel : _____

Votre ancêtre de France : Mathurin Jean Pierre Robert Marguerite Marthe Je l'ignore

Cochez votre choix d'activités afin de nous permettre de mieux vous accueillir

31 mai	Hébergement Hôtel Tadoussac <input type="checkbox"/>	1 juin	Déjeuner à l' Hôtel <input type="checkbox"/>	Présence à l'AGA <input type="checkbox"/>
	Souper MicroBrasserie Tadoussac <input type="checkbox"/>		Dîner à l'Hôtel (30\$) <input type="checkbox"/>	Visite Musée René Gagnon <input type="checkbox"/>
2 juin	Déjeuner à l' Hôtel <input type="checkbox"/>		Souper à l'Hôtel 1 menu/3 services (50\$) <input type="checkbox"/>	
	Visites touristiques ... <input type="checkbox"/>		Hébergement à l' Hôtel Tadoussac <input type="checkbox"/>	

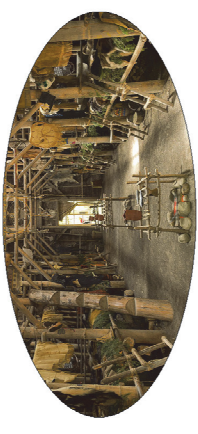
par chèque ou virement à Jacques Gagnon, 418-843-3759 registraire@gagnon-belzile.com
question: famille, réponse: gagnon 3086 route de l'Aéroport, Québec QC, G3K 1B4



Invitation

Les Barrette en fête - Rassemblement 2024

18 et 19 mai 2024 à Québec



Samedi 18 mai

13h00 Regroupement des participant(e)s

Hôtel-Musée des Hurons-Wendats, 5 place de la Rencontre, Wendake (Loretteville), en banlieue de Québec.

13h15 Site Traditionnel Huron

Visite guidée de l'exposition, de la Maison Longue des Wendats et de l'église patrimoniale Notre-Dame-de-Lorette de Wendake, lieu historique national.

16h30 Assemblée générale des Barrette

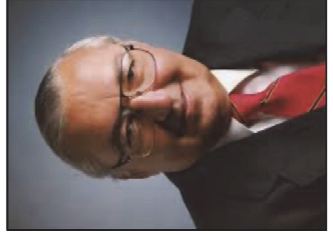
Salle David du réputé restaurant *Michelangelo*.

3111, Chemin Saint-Louis Québec, Qc, G1W 1R6

- Assemblée générale annuelle;
- *L'extraordinaire Louis Jolliet, du Mississippi à Anitcosti* Conférence de Roger Barrette;
- La généalogie des Personnalités Barrette 2024 Conférence de Philippe Barrette.

18h15 Cocktail et banquet-hommage

- Mousseux et bouchées de saison,
- Hommage aux deux personnalités 2024



Personnalité Relève 2024

Mme Laurence Barrette, comédienne à la télévision et au cinéma.

Personnalité Carrière 2024

M. Jacques Barrette, chroniqueur sportif émérite (Radio-Canada, RDS), champion golfeur.

Dimanche 19 mai

8h30 Brunch familial

Restaurant *La Fenouillère*, situé en face de l'Hôtel Sépia.

10h00 Aquarium du Québec

- Visite libre : Ours polaires; EAU'DORAT; Immersion; méduses fascinantes, tortues, etc....
- Restauration sur place.



11h45 Site archéologique Cartier-Roberval

- Visite libre. Site inauguré en 2022.
- Première colonie française en Amérique (1541 à 1543).
- Parcours d'interprétation et observation de la vie des colons en 1541-1543, grâce à une application gratuite sur votre téléphone.

12h30 Fin du rassemblement



Hébergement suggéré : **Hôtel Sépia** (418-653-4941)

3135 Chemin Saint-Louis, voisin du restaurant *Michelangelo*

(Tarif pour les Barrette: 175 \$/nuit)

Ci-après, le formulaire pour s'inscrire ↓



Les Barrette en fête - Rassemblement 2024

Formulaire d'inscription

Participant(e)s

Nom _____ Prénom _____
Nom _____ Prénom _____
Nom _____ Prénom _____

Activités

18 mai

Visite guidée chez les Hurons-Wendats
Paiement de 15\$ par personne avec l'inscription.

Coordonnées

Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____

Modes d'inscription et de paiement

Faites parvenir la fiche d'inscription et votre paiement **avant le 19 avril 2024**.

Par la poste à :

Madame Claire Barrette, 291, route nationale 138, Berthierville, J0K 1A0.

Chèque : 15\$ / pers. à l'ordre de : Association des Barrette d'Amérique

ou

Par courriel :

A) Envoyer le formulaire d'inscription rempli à Mme Claire Barrette
au : cdestrempe@hotmail.ca

B) Faire le paiement par interac 15\$ / pers. au : alindenise@telus.net

Question secrète : **Quel est ton prénom ?** Réponse: **Denise**

Nombre
de participant(e)s

Cocktail et banquet-hommage

Restaurant *Michelangelo*.

Paiement au restaurant : 74\$ / pers. L'Association remettra 20\$
à chaque membre.

19 mai

Brunch familial

Restaurant *La Fenouillère*

Paiement au restaurant. Prix entre 17\$ et 25\$.

Visite libre de l'Aquarium du Québec

Paiement à l'aquarium.

Ainés 20,50\$, adultes 22,50\$, enfants 11,25\$.

Visite libre du site archéologique Cartier-Roberval

Sans frais.

Renseignements : Claire: (450) 836-4519 / France: (418) 667-5254